Admission en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

(Multi Accueil, Micro-crèche)

Guide méthodologique

S'INFORMER et RETIRER SON DOSSIER

Auprès des directrices d'établissement

Auprès des animatrices de Relais d'Assistants Maternels

Auprès des Maisons de service au public

Auprès du service petite enfance de la Communauté de communes de la Dombes

Sur les sites internet des mairies

Sur le site internet de la Communauté de communes de la Dombes



RETOURNER SON DOSSIER

Dossier complet (avec pièces justificatives) à renvoyer par mail ou courrier au service petite enfance de la CCD avant la date indiquée.



TRAITEMENT DU DOSSIER

Accusé de réception envoyé pour chaque demande

Préparation des dossiers (vérification, pondération et anonymat) pour les commissions d'attribution des places (un rendez-vous pourra éventuellement vous être proposé avec les directrices)



PASSAGE EN COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES

Au printemps pour les rentrées de septembre

A l'automne pour les rentrées de janvier



DOSSIERS ACCEPTES

Contact par la directrice de la structure

Constitution du dossier définitif

Signature du contrat

Adaptation



DOSSIERS REFUSES



Inscription automatique sur <u>liste d'attente</u> jusqu'à la commission suivante



Renouvellement du dossier

de préinscription <u>par la famille</u> pour passage en commission suivante

